

076-217605419-20201015-DE2020000077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2020

Affichage : 29/10/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 15 octobre 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Le 15 octobre 2020 à vingt heures,

Sur convocation en date du 5 octobre 2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en Mairie sous la présidence de Mme Josiane LELIEVRE, maire.

Etaient présents :

M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme NEE Amélie, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, Mme LECOQ Annie, M. ORIENT Olivier, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG, Mme GUERZA Sylvie, Mme LELIEVRE.

Absents :

M. TOUTAIN Éric a donné pouvoir à Mme BUQUET Jessica,
 Mme TALBOT a donné pouvoir à M. BRUNG Michel,
 M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme GUERZA Sylvie.

Secrétaire de séance : Monsieur D.. DELAMARE.

2020/77 – CHOIX DU FOURNISSEUR D'UN LIMITEUR DE SON POUR LA SALLE POLYVALENTE

Madame le Maire informe qu'une mise en concurrence concernant cet achat prévu au budget 2020 a été réalisée.

La commune a reçu 2 devis:

- LG PANNIER : 4 010.32 € TTC,
- IDE SERVICES : 2 895.60 TTC.

Le Maire propose donc de retenir l'entreprise la mieux-disante soit IDE SERVICES.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés VALIDE cette proposition pour un montant de 2 895.60 € TTC (inscrits au BP 2020).

Fait à Roumare, le 20 octobre 2020

Le Maire

Affiché en mairie
 le 28/10/2020